



BREF RAPPORT DE MISE À JOUR DE L'IGAD AU COMITÉ SPS JUILLET 2021

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR L'AUTORITÉ INTERGOUVERNEMENTALE POUR LE DÉVELOPPEMENT (IGAD)

La communication ci-après, reçue le 18 juin 2021, est distribuée à la demande de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD).

1. Le Centre de l'IGAD pour le pastoralisme et le développement de l'élevage (ICPALD) est un centre technique régional de l'IGAD (Autorité intergouvernementale pour le développement), communauté économique régionale composée de sept États membres d'Afrique de l'Est (Djibouti, Éthiopie, Kenya, Ouganda, Somalie, Soudan et Soudan du Sud).

2. L'IGAD/ICPALD a fourni aux États membres ci-dessus un soutien technique durant la période considérée pour renforcer la lutte contre les maladies animales transfrontières et intensifier le commerce du bétail dans la région afin de soutenir les efforts de développement national des États membres. Les mesures de soutien comprennent les activités décrites ci-dessous.

1 FORMATION REGIONALE DISPENSEE AUX PAYS DE L'IGAD SUR LES DISPOSITIONS DE L'ACCORD SPS DE L'OMC RELATIVES A LA TRANSPARENCE

3. Le Centre de l'IGAD pour le pastoralisme et le développement de l'élevage (ICPALD), en collaboration avec le Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine (UA-BIRA), a organisé une formation régionale en face à face à Entebbe (Ouganda), les 24-28 mai 2021, ciblant les autorités nationales de notification et les points d'information nationaux. La formation devait les aider à acquérir les connaissances et les compétences nécessaires concernant les dispositions relatives à la transparence de l'Accord sur les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), dans le but de les aider à fournir leurs services de manière rationnelle et efficace.

4. La formation régionale sur la transparence dans le domaine SPS visait à améliorer les connaissances et les compétences en matière d'application des obligations SPS des Membres, à partager les meilleures pratiques et à apprendre à utiliser les différents instruments de transparence que l'OMC met à la disposition tant des Membres que des pays ayant le statut d'observateur. La formation avait pour objet d'aider les pays membres de l'IGAD à se conformer pleinement aux règles de l'OMC et de la ZLECAf en matière de transparence dans le domaine SPS.

2 REDACTION DE STRATEGIES SPS POUR LE SOUDAN ET LE SOUDAN DU SUD

5. Le Centre de l'IGAD pour le pastoralisme et le développement de l'élevage (ICPALD), en collaboration avec l'UA-BIRA, a rédigé les deux stratégies SPS nationales. Les stratégies sont alignées sur les stratégies SPS régionales de l'IGAD. Il est prévu d'organiser un atelier national des parties prenantes pour valider les stratégies, ainsi que de les mettre en avant en vue de coordonner les efforts nationaux lors de leur mise en œuvre.

6. Remerciements: l'IGAD/ICPALD remercie les États membres, l'UA-BIRA, l'Union européenne et la FAO pour leur collaboration et/ou leur financement dans le cadre des activités mentionnées ci-dessus.
